

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspectrice de l'éducation nationale : Mme DEVERTU			
MEMBRES VOTANTS			Représentant
NOM	Présent	Excusé	
Directeur de l'école - Président : M. BELLENGUEZ	X		
Maire : M. SAVOT	X		
1 <sup>er</sup> adjoint M. BENOIT	X		
Conseiller municipal : Mme BORROD	X		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Elodie BENOIT	X		
Séverine PENIN	X		
Mélanie DEPARDON	X		
Stéphanie PONCET	X		
Laurent BELLENGUEZ	X		
Marie Sophie PERRIN		X	
Florian GARCIA		X	
DÉLEGUES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE			
Michel PENIN		X	
Claude DUPASQUIER	X		
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants
Aurélien MOSCHIETTI	X		Emmanuelle GAULTIER
Amandine KONEY	X		Mélanie TATON
Méhida ROUX	X		Stéphanie FERRAND
Isabelle MARTIN	X		Vanessa FONTAINE
Sandrine MENDES	X		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :		X	
Médecin scolaire :		X	
Infirmier(e) scolaire :		X	
Assistante sociale :		X	
ATSEM : Patricia MARGUIN		X	
ATSEM : Lucie Joubert Laurencin		X	

Procès-verbal établi le 16 juin 2016

Le président, directeur de l'école  
BELLENGUEZ Laurent

La secrétaire, Mélanie TATON,  
représentante des parents d'élèves

## 1) Rentrée 2016 : Equipe enseignante, effectifs et répartitions

L'équipe enseignante titulaire sera identique à la prochaine rentrée : Elodie BENOIT, Séverine PENIN, Mélanie DEPARDON, Marie Sophie PERRIN, Stéphanie PONCET et Laurent BELLENGUEZ.

La personne qui complétera le service de Mme PONCET sera nommée prochainement.

Mme DEPARDON sera en congés maternité du 12 septembre au 1<sup>er</sup> janvier.

M. BELLENGUEZ informe le conseil qu'à la suite des inscriptions enregistrées en mairie, l'effectif total prévu à la rentrée est de 119 élèves, soit 13 élèves de moins que cette année :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
8	21	13	13	12	16	24	12	119

En conseil de maîtres, la répartition suivante est apparue préférentielle :

PS - MS : $8 + 13 = 21$
MS - GS : $8 + 13 = 21$
CP - CE1 : $13 + 12 = 25$
CE2 - CM1 : $16 + 10 = 26$
CM1 - CM2 : $14 + 12 = 26$

Dans le cas d'inscriptions conséquentes au cours du mois de juin et dans l'été, cette répartition pourrait être modifiée. Les listes nominatives seront affichées à la veille des grandes vacances.

## 2) Les rythmes scolaires

Les horaires à la rentrée :

Classes maternelles

**Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi**

- Matin Entrée : 09h00 Sortie : 12h00
- Après-midi Entrée : 14h10 Sortie : 16h30

**Mercredi**

- Matin Entrée : 09h00 Sortie : 11h40

Classes élémentaires

**Lundi**

- Matin Entrée : 09h00 Sortie : 12h00
- Après-midi Entrée : 13h30 Sortie : 16h30

**Mardi – Jeudi - Vendredi**

- Matin Entrée : 09h00 Sortie : 12h00
- Après-midi Entrée : 13h30 Sortie : 15h35

**Mercredi**

- Matin Entrée : 09h00 Sortie : 11h45

### Organisation des TAP :

En classes maternelles, organisation des TAP de 13h20 à 14h00. Deux intervenantes, les ATSEM : un pour la sieste pour les petites (8 élèves) et moyennes sections de maternelles et un pour les activités des grandes sections.

Les APC pourront être organisées par les enseignantes sur ce temps et allégeront ainsi les effectifs.

En élémentaires, il y aura quatre groupes.

M. SAVOT informe également le conseil d'école que la gratuité sera reconduite l'année prochaine et dresse le bilan suivant :

« 108 heures de TAP par an soit 540 heures de TAP en règlement pour l'ensemble des intervenants, pour un coût pour la municipalité de 12 000 euros.

Concernant la fréquentation :

PS-MS : sur 31 élèves, 25 ont fréquenté les TAP, 21 sont réguliers

MS-GS : sur 27 élèves, 27 ont fréquenté les TAP, 24 sont réguliers

CE1-CE2 : sur 24 élèves, 22 ont fréquenté les TAP, 22 sont réguliers

CE2-CM1 : sur 24 élèves, 22 ont fréquenté les TAP, 20 sont réguliers

CM1-CM2 : sur 25 élèves, 25 ont fréquenté les TAP, 24 sont réguliers

Sur 131 élèves, 121 ont fréquenté les TAP, 111 sont réguliers

Seulement 10 élèves n'ont jamais participé (la moitié chez les PS-MS)

Les activités effectuées cette année : Jeux coopératifs, jeux de société, jeux collectifs, informatique, danse, dessins, dessins dirigés, approche de l'anglais, réalisation d'un herbier, théâtres d'ombres, semis et plantations, décoration pots et création de moulins à vent afin d'égayer l'entrée de l'école maternelle et de participer au concours « graine de l'Ain ».

Il est difficile de finir certaines activités créatives lorsque la présence de l'enfant est irrégulière. Certains enfants sont d'ailleurs réticents pour s'investir dans une activité créative.

L'intervenant est souvent obligé de faire une mise au point suite à des mésententes entre enfants. Cette situation devient de plus en plus fréquente, on retrouve en général les mêmes enfants, ceci engendre une démotivation pour les intervenants. »

### **3) Les activités dans les classes**

#### **Activités communes :**

Le cycle piscine est en train de se terminer pour les élèves de GS, CP et CE1. Un nouveau projet a été mis en place.

**En maternelle (PS/MS)**, une matinée d'accueil des futures petites sections est prévue le mercredi 15 juin de 16h30 à 17h30, avec la présence obligatoire des parents. Les matinées jeux avec les parents se terminent.

#### **PS-MS**

Sortie à la ferme de Sagy ; apprentissage du nom des animaux et activités de découvertes.

#### **GS-CP**

Sortie au musée du jouet à Moirans en montagne. Beaucoup de route et visite du musée un peu courte.

#### **CE1-CE2 et CE2-CM1**

Sortie au planétarium de Vaulx en Velin : découverte du planétarium, ateliers de fabrication d'une fusée et jeu de piste permettant de découvrir l'exposition.

### **4) Matériel, demandes et travaux**

Les enseignants remercient la municipalité pour le changement des toilettes en maternelle qui fonctionnent maintenant très bien.

Madame PONCET demande s'il serait possible de mettre une bande de liège dans sa classe pour permettre les affichages sans mettre de punaises dans les murs.

La fenêtre de la garderie devra être réparée.

### **5) Questions des parents**

1) **Pour la municipalité :** *Pourrions-nous savoir qui est la personne qui remplace Lucie Joubert Laurencin (nom, qualifications...)?*

M. SAVOT précise qu'il s'agit de Sandra DOMY, qui a été recrutée par la mairie comme cela a été annoncé dans le compte rendu du conseil municipal. Elle avait déjà une expérience d'ATSEM à Lescheroux. Les enseignants comme les parents ont confirmé la pertinence de ce choix et salué la qualité du travail de Mme DOMY.

2) **Pour les enseignants :** *Les soutiens scolaires sont-ils obligatoires dans toutes les classes ?*

Les APC (activités pédagogiques complémentaires) mise en place depuis septembre 2013 peuvent recouvrir 3 formes : 1) Aide aux élèves en difficulté ; 2) Aide au travail personnel 3) Activités liées au projet d'école. Elles peuvent s'adresser à un grand groupe d'élèves ou à un groupe restreint. A l'école de Chevroux, cette année, elles concernent surtout les types 1 et 2. Il s'agit donc surtout de groupes restreints.

**Elles ne sont pas obligatoires** pour les familles, les enseignants devant même avoir une autorisation écrite des parents.

Les APC représentent 36 heures de service pour les enseignants à temps plein sur l'année. Moins pour les enseignants à temps partiels ; les directeurs d'école de plus de 4 classes en sont déchargés. (Cf Texte du BO : Allègement sur les 36h. APC au titre de l'organisation et de la coordination : « Tous les élèves de l'école restent potentiellement concernés par les APC. Lorsque le directeur bénéficie d'un allègement d'APC, les élèves de sa classe continuent à pouvoir bénéficier d'APC, celles-ci étant assurées par les autres enseignants de l'école dans le cadre de leurs obligations de service ».)

3) **Pour la municipalité :** *Le chauffe-eau en maternelle ne fonctionne toujours pas, va-t-il être réparé un jour ?*  
Le chauffe-eau en maternelle fonctionne tout à fait correctement.